

**RACINE AVEC FRANÇOIS HONNORAT, INTERVIENT DANS LA CITATION A COMPARAITRE
DES LABORATOIRES SERVIER**

Les Laboratoires Servier et leurs dirigeants ont reçu vendredi 14 janvier une citation à comparaître devant le Tribunal Correctionnel de Nanterre pour y répondre du délit de tromperie aggravée.

Cette citation leur est délivrée par [François Honorat](#) du cabinet **Racine** et **Charles Joseph-Oudin**, avocats au Barreau de Paris, à la requête des victimes du MEDIATOR®.

Concrètement, il est reproché aux Laboratoires Servier et à leurs dirigeants d'avoir délibérément trompé les consommateurs du MEDIATOR® sur la composition, le métabolisme et les risques de ce médicament dangereux pour la santé.

La peine encourue par les dirigeants du laboratoire est de quatre années d'emprisonnement.

Outre une lourde peine d'amende, les Laboratoires Servier encourent une interdiction ou une restriction de leurs activités pharmaceutiques ou commerciales.

Cette action doit permettre à la CNAMTS, appelée à intervenir aux débats, de demander aux Laboratoires Servier de lui indemniser le remboursement de ce médicament dont la charge a injustement incombée aux assurés sociaux.

Elle doit permettre aux victimes de ce médicament, en caractérisant la faute que les Laboratoires Servier persistent à contester, d'obtenir, dans un délai raisonnable, la juste réparation de leurs dommages, cette réparation ne pouvant incomber sans recours aux contribuables à travers une mise en œuvre éventuelle de la Solidarité Nationale.

La fixation de cette affaire sera assurée à l'audience de **la quinzième chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Nanterre le 11 février prochain à 13h30**. Le procès des Laboratoires SERVIER et de leurs dirigeants est ainsi appelé à se tenir dans le courant de l'année 2011.

A propos de [François Honorat](#) :

François Honorat a rejoint le cabinet **RACINE** en qualité d'associé en 2004 et y a développé une expertise toute particulière des procédures devant la Cour de la Justice de la République et d'autres juridictions spéciales. Plusieurs jugements obtenus par le cabinet devant cette Cour ont par ailleurs fait Jurisprudence.

RACINE justifie en effet, d'une expérience notoire des grandes affaires pénales, que celles-ci relèvent de juridictions spéciales (cour de justice de la République), spécialisées (pôles d'instruction économiques et financiers, pôles d'instruction sanitaires et environnementaux) ou des juridictions communes.

François Honorat est notamment intervenu dans les affaires de l'hormone de croissance, du sang contaminé, la contamination de produits alimentaires par l'agent pathogène de l'Encéphalopathie Bovine Spongiforme (ESB) ainsi que lors de l'affaire des marchés publics d'Ile de France, d'Elf Aquitaine, Clearstream et de Rhodia.

Est diplômé d'un troisième cycle de droit économique à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne). Il est inscrit au Barreau de Paris depuis 1993 et justifie d'une expérience reconnue dans le traitement des grandes affaires pénales.

A PROPOS DE RACINE :

RACINE est un cabinet d'avocats, indépendant, de droit des affaires qui réunit **34 associés, 48 collaborateurs et 7 juristes, pour un effectif total de 133 personnes en France.**

ECOUTER - DOUTER - CISELER - S'ENGAGER

4 mots pour une méthode qui est une culture de l'efficacité, de la créativité et du partage des savoir-faire au service des clients du cabinet.

9 départements au sein desquels tous les avocats partagent une culture d'entreprise fondée sur leur passion du droit et leur connaissance des métiers et des secteurs d'activités de leurs clients, en particulier : agro-alimentaire, assurances, grande distribution et réseaux, immobilier et travaux publics, énergie et environnement, luxe, mode, média, publicité, salons professionnels, tourisme, loisirs et transports.

- FUSIONS-ACQUISITIONS, DROIT DES SOCIETES
- TRAITEMENT DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES
- DISTRIBUTION, CONCURRENCE
- PROPRIETE INTELLECTUELLE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
- DROIT PUBLIC ET ACTIVITES REGLEMENTEES
- IMMOBILIER - CONSTRUCTION
- SOCIAL
- ASSURANCE, BANQUE ET FINANCES
- AGRO-ALIMENTAIRE

5 bureaux en France : PARIS, BORDEAUX, LYON, MARSEILLE et NANTES, 1 bureau à BRUXELLES, RACINE & Vergels et 1 bureau à BEYROUTH, RACINE HKM & Partners, pour être au plus près de ses clients et de leurs implantations. RACINE est membre du réseau International d'avocats TAGLaw.

RACINE

40 rue de Courcelles - 75008 Paris
Tél : + 33 (0)1 44 82 43 00 - Fax : + 33 (0)1 44 82 43 43
www.racine.eu

CONTACTS PRESSE :

Racine : François Honnorat - fhonorat@racine.eu - +33 (0)6 32 72 28 04
Nicolas Delsert - ndelsert@racine.eu - +33 (0) 1 44 82 43 00

Juricomunication : Maria Dias - m.dias@juricomunication.com - + 33 (0)1 45 00 66 05